Tête de porc antisémite à Nice (06) : un mis en examen affirme qu'un contrat public de 2 millions d'euros lui avait été promis pour soutenir numériquement Christian Estrosi (MàJ)

04/08/2026 à 11h20



04/08/2026

Dans l'enquête sur l'affaire de la tête de cochon visant Christian Estrosi, Amine S., cyberactiviste tunisien mis en examen, affirme qu'un marché public de **2 millions d'euros** lui avait été promis en contrepartie d'une campagne numérique menée hors campagne officielle. Christian Estrosi dément ces accusations et annonce une plainte pour dénonciation calomnieuse.

Nice Matin

13/03/2026

L’enquête judiciaire progresse dans l’affaire de la tête de cochon déposée le 27 février devant le domicile du maire de Nice, Christian Estrosi, en pleine campagne municipale. Vendredi 13 mars, le procureur de la République de Nice, Damien Martinelli, a annoncé la mise en examen de deux hommes soupçonnés d’avoir organisé cette opération accompagnée d’un message antisémite.

Parmi eux figure Sevan Bolikian, né en 1980, présenté par les enquêteurs comme une possible « tête pensante » du groupe ayant déposé la tête de porc. L’homme est mis en examen pour « violences aggravées envers un élu public », « provocation publique à la haine » et « association de malfaiteurs ». Le parquet a requis son placement en détention.

Selon les informations révélées dans l’enquête, Sevan Bolikian entretient des liens avec Laura Tenoudji-Estrosi, l’épouse du maire de Nice. Il est notamment son associé dans un projet de newsletter consacré à l’innovation, lancé l’année précédente sous le nom **L’Allumette**. L’entrepreneur apparaissait également à ses côtés lors du meeting de lancement de la campagne de Christian Estrosi en novembre 2025.

En garde à vue, Sevan Bolikian a contesté toute implication dans les faits. Toutefois, selon le procureur, des messages échangés le 27 février avec un individu soupçonné d’avoir participé au dépôt de la tête de cochon pourraient « apparaître comme très directement en lien avec les faits ». L’intéressé a « contesté à plusieurs reprises l’analyse qui pouvait être faite de certains échanges permettant d’envisager sa participation ».

L’avocate de Laura Tenoudji-Estrosi, Me Marie-Alix Canu-Bernard, affirme que sa cliente est « particulièrement choquée » par la situation et évoque « une série de tentatives de déstabilisation » la visant. La journaliste souhaite se

constituer partie civile dans le dossier.

Parallèlement, plusieurs personnes ont été entendues par les enquêteurs, dont une collaboratrice de Christian Estrosi auditionnée comme témoin. L'un des autres suspects, un Tunisien né en 1988, est soupçonné d'avoir participé à l'achat et au dépôt de la tête de cochon. Il a été incarcéré et conteste lui aussi les faits.

Jeudi 12 mars, Christian Estrosi a dénoncé devant la presse une « machination ». « Maintenant ça suffit, je suis victime d'une machination telle que je n'en ai jamais connu dans ma vie publique », a déclaré le maire de Nice.

Selon le parquet, « à ce stade de la procédure et des investigations, aucun élément ne permet d'envisager la possible participation directe ou indirecte aux faits d'autres personnes que celles actuellement mises en examen et celles identifiées et recherchées ».

Mediapart

La piste d'une manipulation émanant du camp Estrosi semble se dessiner. Selon nos informations, le maire sortant aurait souhaité booster sa campagne électorale sur les réseaux sociaux, en montant une équipe parallèle. Christian Estrosi aurait imposé le suspect spécialiste de la communication et du marketing, qui semble avoir joué un rôle central dans cette affaire. Des réunions ont eu lieu dans un appartement avec cet expert et Christian Estrosi. En revanche, rien ne prouve que l'édile n'ait été informé de l'opération de la tête de porc.

[…]

Selon nos informations, deux personnes placées en garde à vue mercredi ont été déférées ce vendredi 13 mars en vue de leur mise en examen, ce que confirme dans un communiqué le

procureur de la République Damien Martinelli. Les deux suspects, de nationalité française, ne reconnaissent pas avoir commandité l'opération. Ils avaient été interpellés le même jour que deux femmes, nées en 1963 et 1967, dont les gardes à vue ont été levées jeudi après-midi.

Les deux hommes, qui devraient être mis en examen dans les prochaines heures, sont nés en 1947 et 1980. Le plus âgé est un ancien policier de la Direction de la surveillance du territoire (DST) à la retraite, reconverti désormais en détective privé. Il apparaît que cet ancien agent des renseignements, qui vit en Tunisie, est en contact depuis longtemps avec l'un des deux Tunisiens, informaticien, déjà mis en examen.

Le quadragénaire est, lui, un expert de la communication et du marketing, diplômé en informatique et domicilié en région parisienne. Il avait été arrêté le 4 mars dans la rue, à Nice, alors qu'il essayait d'aller au contact du maire.

Selon nos informations, des contacts téléphoniques et physiques ont eu lieu entre ces deux individus et les deux hommes de nationalité tunisienne soupçonnés d'avoir déposé la tête de porc. Ces derniers avaient été mis en examen vendredi 6 mars et placés en détention dans le cadre d'une information judiciaire ouverte pour provocation publique à la haine ou à la violence à raison de l'origine, la race ou la religion, violences aggravées visant un élu public ou encore accès frauduleux dans un système de traitement automatisé de données à caractère personnel.

[…]

Le Parisien

11/03/2026

À trois jours des élections municipales à Nice, l’enquête sur la découverte d’une tête de porc accrochée aux grilles du domicile du maire sortant, Christian Estrosi, connaît un développement inattendu. Plus de dix jours après les faits, un proche du couple Estrosi a été placé en garde à vue.

Selon le procureur de la République de Nice, Damien Martinelli, il s’agit d’« un homme né en 1980, de nationalité française, interpellé à son domicile à Nice ». Les investigations ont établi qu’il avait été en contact téléphonique et physique avec deux ressortissants tunisiens, âgés de 36 et 38 ans, déjà mis en examen pour « violences aggravées envers un élu public, provocation publique à la haine ou à la violence, et association de malfaiteurs ». Les deux hommes, qui contestent les faits, sont soupçonnés d’avoir participé à un « commando » de quatre personnes aperçu dans un véhicule et identifié grâce à la vidéosurveillance.

Le Parisien

10/03/26

https://twitter.com/LNEstrosi/status/2031405236233920806

Réfugié tunisien au passé d’opposant politique au cœur de l’enquête sur la tête de porc déposée devant la résidence d’Estrosi

L’enquête sur la tête de porc retrouvée accrochée aux grilles

de la résidence personnelle du maire de Nice, Christian Estrosi, le 6 mars dernier, prend une tournure inattendue. Parmi les deux suspects tunisiens interpellés, âgés de 36 et 38 ans, figure un ancien cyberactiviste ayant participé à la révolution tunisienne de 2011.

Selon les éléments dévoilés par l'enquête, les téléphones portables des suspects ont révélé des échanges avec une collaboratrice proche du maire. L'avocat de cette dernière, Me Paul Sollacaro, évoque « une tentative d'infiltration ». Les deux hommes auraient pris contact dans le cadre de la campagne municipale pour proposer leurs services en communication digitale. Le procureur de Nice, Damien Martinelli, a précisé que l'un d'eux se présentait comme titulaire d'un doctorat en informatique et autoentrepreneur.

Cet homme, identifié comme M. A. S., est aujourd'hui incarcéré à Grasse. Réfugié en France depuis 2012, il aurait auparavant été un cyberactiviste actif lors de la révolution de Jasmin ayant conduit à la chute du président tunisien Zine el-Abidine Ben Ali. Selon plusieurs sites alternatifs, il aurait poursuivi son engagement politique après la révolution en militant contre le parti islamiste Ennahdha et en devenant vice-président du parti Pirate en Tunisie.

Son parcours judiciaire reste cependant controversé. En France, son casier mentionne des délits mineurs – travail dissimulé, conduite sans permis et vol en réunion. En Tunisie, des poursuites pour « falsification de documents, kidnapping de mineur et viol sur prostituée » auraient été engagées avant son départ, des accusations que le site Tunisie-Secret présente comme « montées de toutes pièces ».

L'homme affirme également avoir été menacé après son arrivée en France. En 2013, il dépose une main courante dans le Val-de-Marne après une tentative d'effraction à son domicile. En 2014, un ancien agent de la sûreté tunisienne en exil avait même affirmé sur les réseaux sociaux qu'un commando avait été

envoyé pour « liquider corporellement » plusieurs opposants politiques, dont M. A. S.

Plus d'une décennie plus tard, les enquêteurs tentent désormais de comprendre comment cet ancien opposant au régime tunisien se retrouve impliqué dans l'affaire de la tête de porc déposée devant la résidence de Christian Estrosi en pleine campagne des municipales à Nice. Les investigations se poursuivent pour déterminer les motivations et les éventuelles responsabilités derrière cet acte.

Nice Matin

09/03/26

> *Communiqué de presse de Pierre-Edouard #Stérin. Plainte en #diffamation contre Christian #Estrosi. pic.twitter.com/RwYTnU7x1h*
>
> *— Louis Cailliez (@LouisCailliez_) March 9, 2026*

07/03/26

> *Christian Estrosi attaque Éric Ciotti sur ses liens avec Pierre-Édouard Stérin. Ciotti lui répond que lui aussi en a.pic.twitter.com/3dKyBe3wgY*
>
> *— Fdesouche.com est une revue de presse (@F_Desouche) March 7, 2026*

> *pic.twitter.com/ZGDLAbixMP*
>
> *— Christian Estrosi (@cestrosi) March 6, 2026*

06/03/26

Deux hommes ont été interpellés dans l’enquête sur la tête de porc et l’affiche antisémite déposées le 27 février devant le domicile du maire de Nice Christian Estrosi.
Selon Europe 1, l’un des suspects avait participé à des réunions de campagne de l’édile.
Les deux interpellés sont de nationalité tunisienne et feraient partie d’un groupe de quatre personnes en situation irrégulière.
La DGSI a examiné la piste d’une ingérence étrangère sans résultat à ce stade.
Une information judiciaire doit être ouverte.

Europe 1

Deux hommes ont été interpellés mercredi et placés en garde à vue après la découverte d’une tête de porc accrochée au portail du domicile de Christian Estrosi à Nice, le 27 février dernier. Les suspects, de nationalité tunisienne et nés en 1988 et 1990, ont été arrêtés respectivement à Nice et en Seine-et-Marne.



Ce jour-là, une tête de porc avait été retrouvée suspendue sur le portail du domicile du maire Horizons de Nice, également candidat à sa réélection. L'animal portait une affiche à l'effigie de l'édile, marquée d'une étoile de David et de l'insulte « connard ».

Selon les informations du *Parisien*, les deux hommes ont nié les faits lors de leurs auditions en garde à vue. Connus des services de police, ils ne le seraient toutefois pas pour ce type d'infraction. Le procureur de Nice, Damien Martinelli, doit ouvrir une information judiciaire et les deux suspects doivent être présentés à un juge d'instruction en vue d'une mise en examen.

Après la découverte de la tête de porc, le parquet de Nice avait ouvert une enquête pour « menaces et outrage envers une personne dépositaire de l'autorité publique » ainsi que pour « provocation à la haine et à la violence à raison de la religion ». Les motivations de l'acte restent « encore floues » à ce stade, selon une source proche de l'enquête.

Christian Estrosi avait dénoncé un acte « abject » sur les réseaux sociaux, estimant que « tout ce que je combats depuis toujours dans ma ville frappe aujourd'hui à ma porte ». Il avait également indiqué que « notre fille et sa nounou » se trouvaient dans l'appartement au moment des faits et affirmé : « Je ne me laisserai pas intimider par qui que ce soit ».

Le Parisien